



JULIEN PEBREL

## Vincent Dheygre

PRÉSIDENT DES EAT (ÉCRIVAINES ET ÉCRIVAINS ASSOCIÉS DU THÉÂTRE)

*« Une ambition artistique et "syndicale" pour les auteurs »*

### QUELS SONT LES GRANDS DOMAINES D'INTERVENTION DES EAT ?

Nous avons deux objets principaux. Le premier est la diffusion des écritures dramatiques contemporaines, la seconde est la défense du droit d'auteur. Et des droits sociaux des auteurs. Ce dernier objet, au départ, n'était pas le plus considéré. Les EAT portent donc une ambition artistique, mais aussi « syndicale », même si les statuts n'ont pas été déposés en ce sens. Enfin, un troisième axe a été ajouté. À la Maison des auteurs, les auteurs ont pu se retrouver entre eux pour échanger sur la dramaturgie, mais aussi sur leurs droits, leurs contrats, l'édition. Ils n'étaient plus seuls face à la page et à la profession. Pour les jeunes auteurs, dont je faisais partie à l'époque, cela a été un accélérateur incroyable.

### QUELLES AUTRES RESSOURCES UN AUTEUR PEUT-IL TROUVER AUPRÈS DES EAT ?

Les EAT peuvent permettre à un auteur d'appréhender comment le texte dramatique est diffusé, et quels sont les chemins que le texte peut emprunter pour aller jusqu'au plateau. Mais les EAT ne sont pas une agence. Nous ne sommes pas producteurs, nous ne sommes pas programmeurs, mais nous connaissons bien les réseaux. Si un auteur est en difficulté avec un éditeur, ou s'il a un doute avec la nature du contrat qu'on lui propose, les EAT sont là pour relire et conseiller. On pourrait croire que nous faisons doublon avec la SACD, mais ce n'est pas vraiment le cas. Nous nous sommes toujours tenus sur nos deux jambes : l'une étant le spectacle vivant et l'autre, la littérature. Et c'est une force considérable

pour les EAT, qui a contribué à faire progresser notre légitimité représentative des auteurs dans différentes institutions.

### DE QUELLE MANIÈRE INTERVENEZ-VOUS POUR RENDRE VISIBLES LES ÉCRITURES CONTEMPORAINES ?

Côté artistique, nous sommes dotés de deux comités de lecture, jeunesse et tout public. L'accès à chacun des deux est anonyme. Nous réalisons un appel à textes, ils sont lus et relus par des auteurs et, à l'issue de ce processus, nous proposons aux lauréats de participer à certaines de nos manifestations et, parfois, nous les retenons pour nos prix EAT, dotés d'une édition et d'une promotion par l'association. Nous sommes aussi présents à Avignon, avec Première approche (12<sup>e</sup> édition en 2023), qui permet aux comédiens et metteurs en scène de rencontrer un texte pour la première fois en public plutôt qu'autour d'une table. Nous organisons régulièrement des « Questions de théâtre », des débats avec des spécialistes, en public, sur tel ou tel point de l'art dramatique. Les questions sont nombreuses. Beaucoup d'auteurs sont perdus dans cette jungle administrative et fiscale. Les EAT sont là pour conseiller les adhérents, mais aussi négocier des avancées auprès des pouvoirs publics.

### VOUS ÉVOQUEZ UN POSITIONNEMENT SYNDICAL DANS LA RELATION AUX TUTELLES, À L'ÉTAT. QUELLES SONT VOS PRINCIPALES REVENDICATIONS ?

Depuis un an, les EAT sont reconnus comme étant l'une des seize organisations professionnelles d'auteurs représentatives de l'ensemble des artistes auteurs, c'est un point qu'il est important de rappeler en préambule. En ce qui concerne l'auteur dramatique, l'un des combats sur lequel nous sommes investis est celui de la répartition de la valeur du livre. Les auteurs dans leur ensemble réclament 10%, là où, dans le meilleur des cas, leur rémunération se situe entre 5 et 7% du prix de vente. Les auteurs dramatiques sont, face à la chaîne de l'édition, voire de l'ensemble de la chaîne de production théâtrale, un peu dans la même configuration que les agriculteurs face à la grande distribution. Le statut de l'auteur est une question compliquée. Il existe un statut fiscal et administratif de l'auteur, mais l'auteur relève majoritairement,

en tout cas dans le domaine du spectacle vivant, du droit du commerce et non de celui du travail. Nous étudions également la mise en place d'une prime d'inédit à la scène pour les auteurs.

### QU'EST-CE QU'UNE BONNE DIFFUSION, UN BON TIRAGE, DANS LE PAYSAGE DE L'ÉDITION THÉÂTRALE ?

C'est très faible par rapport aux autres secteurs de la littérature. Les premiers tirages se situent entre 200 et 500 exemplaires. Avec les progrès de l'édition numérique, beaucoup d'éditeurs impriment à la demande. Il est difficile pour un auteur de savoir où en est la vente de ses textes. La plupart des auteurs dramatiques s'intéressent très peu aux droits de l'édition. Elle leur permet de diffuser leurs textes pour qu'ils trouvent le chemin des plateaux, mais la vraie rémunération de l'auteur, ce sont les représentations, les droits répartis par la SACD. Nous revendiquons néanmoins que le texte de théâtre est d'abord littérature, sans occulter que le texte de théâtre est aussi un matériau, parmi d'autres, pour servir la création théâtrale. Le dialogue entre les auteurs de ma génération et les metteurs en scène s'est considérablement amélioré si l'on se souvient de ce qu'il était au début des années 2000, à la création des EAT.

### QU'ATTENDEZ-VOUS AUSSI DES LIEUX DE THÉÂTRE DANS LEURS RELATIONS, PARFOIS LOINTAINES, AUX AUTEURS ?

Au moins dans le théâtre public, il nous semble important de pouvoir associer au minimum un auteur à chaque structure de création et de diffusion. Des progrès ont été réalisés, mais en matière de productions et de financements, le clivage entre public et privé est encore très fort. Des passerelles devraient pouvoir s'établir, pourtant, au bénéfice des auteurs notamment. Un autre sujet à porter est l'accès des textes des autrices au plateau : les chiffres progressent vers plus de parité, mais il y a encore beaucoup à faire. Une autre constatation est qu'il y a vraiment très peu d'auteurs, et encore moins d'autrices, à la tête de CDN en France. Ceux d'entre nous dont les textes ont trouvé la voie des plateaux sont souvent aussi des metteurs en scène. Mais incarner à la fois l'auteur et le metteur en scène dans une seule et même personne, c'est aussi réduire le champ artistique des possibles.

PROPOS RECUEILLIS PAR **CYRILLE PLANSON**

**AUTOMNE**  
2023